

## COMMUNIQUÉ N°10 DE MGR HERVÉ GIRAUD

---



### **Communiqué de Mgr Hervé Giraud aux fidèles du diocèse de Sens & Auxerre, le 11 mai 2020.**

Le déconfinement qui s'opère à compter de ce jour, 11 mai 2020, est très progressif. Dans le domaine des cultes, notamment, beaucoup d'incertitudes demeurent encore et, pour l'instant, les restrictions sont encore effectives jusqu'au 2 juin. Ainsi, de manière très précise, le **décret** pris ce matin par le gouvernement dispose :

*“Les établissements de culte sont autorisés à rester ouverts. Tout rassemblement ou réunion en leur sein est interdit. Les cérémonies funéraires sont autorisées **dans la limite de vingt personnes**”.*

*“Tout rassemblement, réunion ou activité à un titre autre que professionnel sur la voie publique ou dans un lieu public, mettant en présence de manière simultanée **plus de dix personnes**, est interdit sur l'ensemble du territoire de la République”.*

Il convient donc, d'une manière générale, de conserver l'attitude responsable qui a été recommandée depuis le début de la pandémie, de continuer à observer les règles sanitaires et gestes barrière : gel hydroalcoolique, distance d'un mètre, une personne pour 4 m<sup>2</sup>, désinfection des poignées de porte et chaises après un rendez-vous...

Les mesures de déconfinement n'ouvrant pas de nouvelles possibilités, jusqu'à nouvel ordre :

- **aucune messe** (dominicale, de semaine, de funérailles) avec une assemblée, de quelque taille que ce soit, ne sera célébrée dans les églises paroissiales ;
- les **catéchismes** restent suspendus ;
- en dehors des cas urgents, les **baptêmes** et **mariages** sont différés ;
- les célébrations de **l'initiation chrétienne**, **premières communions**, **professions de foi** et **confirmations** seront reprogrammées en fonction des calendriers paroissiaux ;
- les célébrations des **funérailles** restent possibles dans les églises, sans célébration de la messe, dans la limite de 20 personnes. Chaque paroisse veillera à programmer des messes de suffrage, pour les **familles endeuillées** dès que cela redeviendra possible ;
- les **permanences** et **réunions paroissiales** qui paraîtraient indispensables s'organiseront dans le plus strict respect des mesures barrière ; l'accueil de la **Maison diocésaine** d'Auxerre restera ouvert de façon réduit, chaque service demeurant facilement joignable.

Actuellement, la présidence et le secrétariat général de la Conférence des Évêques de France poursuivent leur dialogue avec le Bureau des cultes qui examine la proposition de reprendre les activités le 29 mai prochain pour une éventuelle célébration publique de la **Pentecôte**. Tout dépendra de ces discussions et de la situation sanitaire. En attendant, chaque paroisse saura discerner, dans le strict respect des limites qui viennent d'être rappelées et en veillant à encadrer sérieusement chaque proposition, comment accueillir dans les églises les démarches de **prière individuelle**, notamment devant le **Saint-Sacrement**, avec une **méditation de l'Évangile**... etc. Un accueil par un prêtre pour un **dialogue** ou le **sacrement de réconciliation** pourra également être mis en place.

Enfin, dès la semaine prochaine, qui marquera les 5 ans de l'encyclique *Laudato Si'* du pape François, un nouveau message à tous les fidèles viendra renforcer l'élan du diocèse dans cette ligne. Je célébrerai la **messe** aux intentions de tous, le **jeudi de l'Ascension**, 21 mai 2020 à 10h30 : chacun pourra s'y unir, grâce à sa diffusion en direct sur la chaîne YouTube :  
[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/CHANNEL/UCT\\_GQEQC�LPLXPMIKJHWTQQ?VIEW\\_AS=SUBSCRIBER](https://www.youtube.com/channel/UCT_GQEQC�LPLXPMIKJHWTQQ?VIEW_AS=SUBSCRIBER).

+ Hervé GIRAUD

Archevêque de Sens  
& Auxerre